

**Présidence et
Services
Centraux**

**Direction
Juridique,
Statutaire &
Réglementaire**

**Service Vie
Institutionnelle**

n° 14/2015

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS,

VU le Code de l'Education et notamment son article L. 712-2,

VU le Code de la Recherche ;

VU le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'arrêté n° 44/2012, modifié en date du 28 août 2012,

VU les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

A l'article 1 de l'arrêté n°44/2012 susvisé, le tableau est ainsi modifié :

Directeurs	Adjoints	Départ/filières pro	CF
DESCOMBES Stéphane	YAMEOGO Joachim	Maths	F 01
MARTIN Bruno	MALLET Frédéric	Informatique + MBDS	F 021 + F022
HEBERT Frédéric		Physique	F 03
AZOULAY Stéphane	DI GIORGIO Audrey	Chimie	F 051
GARCIA René	BLANCOU Philippe	Sc. De la Vie	F 06
HASSANI Riad	PETIT Carole	TEE	F 071
RIBERO Jean-Marc	BENABDESSELAM Mourad	Electronique	F 041
FOLLETTE Peter		Laboratoire des Langues	F 8
GUINGNE Franck		CRIPS	F 8
GUITTARD Frédéric	AMIGONI Sonia	MQM	F 052
GUITTARD Frédéric	DARMANIN Thierry	BHPE	F 055
BOUISSOU Stéphane		GEDD	F 072
FERNANDEZ Xavier		FOQUAL	F 053
MADY Franck		Lic.Pro.dosi	F 042
FEDOU Jean Marc + BUFFA Michel		MIAGE	F 023
BENABDESSELAM Mourad		GBM	F 043
VINCENT Luc		Lic.Pro. ICPAC	F 054

ARTICLE 2 :

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son prénom, de son nom et de sa qualité, ainsi que « pour le Président et par délégation ».

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera publié sur le portail internet de l'université et consultable de manière permanente au sein de la direction juridique de l'université.

ARTICLE 4 :

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université Nice Sophia Antipolis, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le

26 JAN, 2015



Mme Frédérique VIDAL

AMPLIATIONS :

- Mme le Recteur Chancelier de l'Université
- Mme la Directrice de l'UFR Sciences
- Mme la Directrice Générale des Services
- Mme l'Agent Comptable de l'Université
- M. le Directeur des Affaires Financières
- Mme la Directrice Administrative de l'UFR Sciences